



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 40865

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur les anciens combattants de l'armée d'Afrique du deuxième conflit mondial, qui du 19 novembre 1942 au 15 août 1945 ont combattu avec force et ainsi contribué à la victoire française. Créé en 1830 et dissous entre 1960 et 1964, ce corps d'armée a en effet payé un très lourd tribut à la nation, et à ce jour ses combattants apparaissent comme les grands oubliés de l'Histoire. Aussi, il lui demande de bien vouloir préciser les intentions du Gouvernement afin que ces combattants obtiennent, comme toutes les formations de la Seconde Guerre mondiale, les mêmes droits et avantages. Il souhaiterait également connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour honorer et accorder une légitime reconnaissance aux combattants de l'armée d'Afrique.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants entend préciser à l'honorable parlementaire que, dans le cadre des commémorations du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, un grand nombre d'anciens combattants, français et alliés, dont des anciens de l'armée d'Afrique, ont été ou seront honorés, notamment par l'attribution de décorations. Pour rendre hommage aux valeureux combattants de l'armée d'Afrique, le ministre a tenu par ailleurs à se déplacer en Corse, en Tunisie et en Italie, au cimetière français de Monte-Mario, près de Rome, où il a présidé une cérémonie rassemblant des anciens combattants marocains et tunisiens et les membres des principales associations françaises concernées. Cet hommage se poursuivra lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale qui aura lieu l'après-midi du dimanche 15 août, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Les nombreuses cérémonies organisées par les villes que l'armée d'Afrique a largement contribué à libérer, constitueront, quant à elles, autant de marques de reconnaissance due à ses combattants. Parallèlement, la publication, avec l'aval de la mission du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, de nombreux ouvrages mettant à l'honneur les vétérans de cette armée, témoignera de la gratitude de la nation à leur endroit. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans cette démarche. Ainsi, à l'occasion du 60e anniversaire du débarquement en Provence, le musée de l'artillerie et le musée des troupes de marine présenteront conjointement avec l'association « Provence 44 » une exposition temporaire dont une partie sera consacrée à l'armée d'Afrique ; ils organiseront également un colloque international d'histoire au début du mois d'octobre 2004. Enfin, il convient de signaler que de nombreux établissements d'enseignement ont mené au cours de cette année scolaire, et poursuivront, l'an prochain, des actions pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes aux sacrifices consentis par ceux qui ont permis que la France vive aujourd'hui dans la liberté et la démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40865

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2004, page 4160

Réponse publiée le : 20 juillet 2004, page 5497